

Shava, Margaret Wambui Ngugi (Kenya)

[Original : anglais]

Exposé des qualifications

Biographie résumée

<i>Éducation</i>	mastère (études démocratiques) ; baccalauréat en droit (LLB) avec mention ; diplôme en droit international public de la Kenya School of Law (KSL), diplôme de Certified Public Secretary (CPS), médiateur certifié.
<i>Expérience</i>	27 ans.
<i>Nationalité</i>	kenyane.
<i>Langues</i>	anglais, kiswahili, français, langues locales.

Affiliation à des organisations professionnelles

- Law Society of Kenya
- Certified Public Secretaries (Kenya)
- Mediation Institute of East Africa

Aperçu de l'expérience professionnelle

- Avocate près la Cour suprême du Kenya depuis 27 ans.
- Gestionnaire de haut niveau ayant exercé la profession d'avocat, des postes dans le secteur privé, ainsi que des responsabilités au sein des Nations Unies, d'une ONG internationale et du secteur public.
- Exercice d'importantes responsabilités financières et budgétaires en matière de collecte de fonds et de gestion de programmes.
- Participation à des décisions du niveau du conseil d'administration dans des domaines touchant au budget, aux finances, à l'administration, à l'audit, à l'évaluation des risques et à la gouvernance.

Principales compétences

- gestion,
- droit commercial et droit des sociétés,
- planification stratégique,
- planification et supervision budgétaires et financières,
- droit des réfugiés et droit humanitaire,
- justice transitionnelle,
- gouvernance d'entreprise,
- médiation,
- communication.

Principales aptitudes et réalisations

2017 Nommée au conseil d'administration de Total Kenya PLC, un groupe international spécialisé dans la commercialisation des hydrocarbures, ainsi qu'à trois comités relevant dudit conseil :

- Risque et gouvernance (en qualité de présidente),
- Audit (en qualité de membre),
- Nominations (en qualité de membre et de secrétaire).

2015 Nommée par le Président comme membre du tribunal chargé d'enquêter sur la conduite du président et du vice-président de la Commission d'éthique et de lutte contre la corruption.

2009 Nommée par le Président comme membre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation du Kenya avec un statut équivalent à celui de juge de la Cour suprême. Cette fonction incluait la supervision d'un budget de 12,5 millions d'USD et la gestion d'un effectif de 150 personnes, ainsi que la rédaction et la publication du rapport de ladite Commission en six volumes.

2003 Responsable du programme régional pour les Grands Lacs d'International Alert. Responsable stratégique de l'organisation de l'élaboration des programmes nationaux. Responsable directe d'un budget de plus de 250 000 GBP. Création du réseau d'analystes régionaux au Rwanda, au Burundi et en RDC et production du rapport inaugural.

Carrière professionnelle

Plus de 27 ans d'expérience professionnelle en matière de droit, de gestion, de consultations juridiques, d'initiatives de paix et de justice transitionnelle. Ladite expérience a été acquise dans le cadre d'un travail en qualité d'avocate, de fonctionnaire et de responsable dans divers secteurs d'activité, ainsi que dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et d'ONG nationales et internationales.

A été admise comme avocate près la Cour suprême du Kenya après avoir effectué un stage dans l'un des principaux cabinets kenyans. Plusieurs années d'expérience dans l'une des entreprises les plus importantes du pays en qualité d'assistante de la secrétaire générale (dont elle assumait certaines fonctions en l'absence de l'intéressée). A pratiqué le droit des actes translatifs de propriété et le droit commercial dans un gros cabinet d'avocats de Nairobi où elle était pressentie comme associée au moment où elle a décidé de prendre un congé sabbatique de deux ans aux États-Unis. A renforcé ses connaissances spécialisées en gouvernance d'entreprise et en gestion des ressources humaines auprès d'un gros cabinet-conseil de Nairobi avant d'ouvrir le sien.

A étoffé son expérience en matière de formation, de recherche, de rédaction et de renforcement des compétences en effectuant des missions d'audit auprès de diverses ONG spécialisées dans la protection des droits de l'homme. A animé des ateliers d'éducation civique pour le compte de l'Institute for Education in Democracy. A rédigé des documents d'orientation destinés notamment à l'Education Centre for Women in Democracy. A exercé des fonctions d'observateur pour FIDA-Kenya, une ONG au service des femmes jouissant du statut d'observateur aux Nations Unies, dans le cadre des élections générales tenues au Kenya en 1997. A présidé Young Career Women (Kenya), une organisation affiliée à la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales et – à ce titre – dirigé des initiatives en matière de planification stratégique de l'autofinancement des programmes de l'organisation et élargi le programme d'éducation des filles méritantes de familles pauvres. A participé à des conférences et des ateliers locaux et internationaux. Est intervenue en qualité d'orateur principal lors de la Journée de la femme organisée par l'université catholique d'Afrique de l'Est en 2001. Ancienne élève de l'African Women's Leadership Institute disposant de connaissances spécialisées dans des domaines tels que le féminisme, la planification stratégique et la gestion de projets. Présidente du chapitre kenyan de Women in Law and Development in Africa (Kenya) : une organisation panafricaine de défense des droits des femmes ; a pris en cette qualité des initiatives organisationnelles capitales pour l'élaboration et l'adoption de la Loi kenyane sur les infractions sexuelles : un instrument tenant une part essentielle dans la réforme législative en cours au Kenya. Affectée par le procureur général au groupe de travail chargé de suivre la mise en œuvre de ladite loi.

En qualité de cosecrétaire nommée par la Cour suprême du Kenya, s'est acquittée de sa mission consistant à organiser et à superviser les élections du National Council of Women of Kenya – l'organisation fédérant les ONG vouées à la défense des droits des femmes au Kenya – en tirant parti de ses talents de médiatrice pour concilier les positions antagonistes des différentes factions.

A acquis une vaste expérience au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à la fois au Kenya et à l'étranger. A travaillé pour cette organisation en qualité de juriste chargée de déterminer le statut des réfugiés, d'assistante principale chargée de la protection et de formatrice/animatrice d'ateliers consacrés aux violences sexistes et sexuelles et au droit international des réfugiés. A mené deux missions sur place pour le compte du Haut-Commissariat au Soudan en qualité de conseillère internationale ; a été sélectionnée par le siège du Haut-Commissariat à Genève comme cheffe au Gedaref de l'équipe chargée de déterminer le statut d'Éthiopiens, puis d'Érythréens, sollicitant le statut de réfugiés en vertu de la clause de cessation applicable lorsque les circonstances ont cessé d'exister. A vu son travail cité comme exemple de meilleure pratique et de respect de normes élevées.

A obtenu une note brillante pour sa thèse de mastère consacrée à l'ethnicité et la démocratie au Kenya.

A rejoint International Alert, une ONG de taille moyenne vouée à la recherche de la paix, basée à Londres et exerçant des activités dans le monde entier. A été nommée dans ce cadre responsable du programme régional pour la zone des Grands Lacs africains. A facilité la transition du Forum AMANI – le forum parlementaire des Grands Lacs pour la paix – d’un simple programme d’Alert en une organisation régionale à part entière couvrant le Rwanda, le Burundi, le Kenya, l’Ouganda, la Tanzanie, la Zambie et la RDC. A élaboré et coordonné le réseau RAN d’analystes régionaux et lancé les premiers projets de recherche de cette structure consacrés à l’influence des mythes, rumeurs, stéréotypes et préjugés sur les conflits au Rwanda, au Burundi et dans la partie orientale de la RDC. A pris la direction organisationnelle d’un projet d’élaboration d’une stratégie d’Alert au Kenya et, à ce titre, a géré un budget de plus de 250 000 GBP par an.

A sollicité et obtenu, à l’issue d’une procédure ouverte, le poste de membre de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation établie au Kenya conformément au point 4 de l’agenda fixé par l’accord de paix signé en février 2008 pour mettre fin aux violences postélectorales ayant secoué pays. A prêté serment le 3 août 2009 devant le président de la Cour suprême du Kenya après avoir réussi un entretien et s’être soumise à une procédure rigoureuse de contrôle.

Après avoir mené à bien les travaux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation jusqu’à sa dissolution en août 2013, a effectué plusieurs missions de conseil juridique dont la dernière vise la participation des femmes au processus de paix en Colombie.

En janvier 2015, a ouvert un cabinet d’avocats travaillant pour un petit groupe de clients choisis – à la fois nationaux et internationaux – relevant de plusieurs secteurs d’activité.

Éducation

Université de Leeds, Royaume-Uni, maîtrise en étude démocratique dans le cadre d’une bourse de la Fondation Ford. Université de Buckingham, Royaume-Uni, licence en droit (BA) avec mention grâce à une bourse Chevening accordée par le British Council. Avocate près la Cour suprême du Kenya. Agréée comme CPA (Certified Public Secretary) au Kenya. Certificat en pétrole & gaz du Strathmore University Extractives Industry Centre, Strathmore Law School. Certificat en droit de la concurrence de la Kenya School of Law. Médiateur certifié.

Expérience

Actuellement membre

- du conseil d’administration de TOTAL Kenya PLC, dont elle préside le comité Risque et gouvernance tout en étant membre du comité d’audit et du comité des nominations,
- du conseil d’administration du Jockey Club du Kenya,
- du conseil d’administration de diverses entreprises familiales,
- du comité consultatif d’une Église (au sein duquel elle s’occupe plus particulièrement des questions juridiques et financières).

Janvier 2015 jusqu’à présent

Propriétaire d’un cabinet d’avocats

Associée fondatrice de Ngugi Shava & Associates, un cabinet d’avocats spécialisé en droit commercial et en droit des sociétés. Dotée de connaissances spécifiques en droit commercial et en droit des actes translatifs de propriété disposant de connaissances spécialisées dans le domaine des activités extractives, du pétrole et du gaz, du droit de la concurrence et de la planification successorale ; conseillère juridique dans le domaine des activités hippiques, de l’aéronautique et de l’environnement.

Septembre 2013 jusqu’à aujourd’hui

Consultante et experte indépendante

Membre du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale à La Haye.

Présidente du Comité d'audit de la Cour pénale internationale à La Haye ; à ce titre, ses fonctions consistent essentiellement à prodiguer des conseils d'expert relatifs à un budget d'environ 145 millions d'EUR à l'Assemblée des États parties.

Membre du groupe d'experts recrutés en février 2017 par UN Women, Colombie, pour prodiguer des conseils sur la mise en œuvre du système intégré de justice transitionnelle avec prise en compte des besoins particuliers des femmes et des minorités. A participé à des réunions de haut niveau et formulé des recommandations ayant eu un impact sur le processus.

Membre du Conseil danois des réfugiés.

Nommée par le Secrétaire général du Commonwealth membre du groupe d'observateurs dit « Eminent Persons Observer Group » chargée de superviser les élections de 2015 en République de Tanzanie.

Nommée, par Son Excellence le Président de la République, membre du tribunal chargé d'enquêter sur le président et le vice-président suspendus de la Commission du Kenya pour l'éthique et la lutte anticorruption.

A donné plusieurs conférences et participé à divers projets de recherche. A animé des ateliers notamment dans le cadre de l'initiative Nansen (Genève) sur le changement climatique et les mouvements de personnes.

Juillet 2009 –août 2013

Commission Vérité, Justice et Réconciliation du Kenya – commissaire

Après la tenue des élections générales au Kenya en décembre 2007, des violences généralisées ont éclaté en raison de la contestation des résultats de l'élection présidentielle. Les événements qui ont suivi ont plongé le Kenya dans la plus grave crise politique survenue depuis l'accès à l'indépendance et compromis la stabilité de l'État et la viabilité de la nation. À l'issue d'un processus de dialogue national, l'une des institutions mises en place pour traiter les problèmes à long terme ayant conduit à la crise a été la Commission Vérité, Justice et Réconciliation.

Au terme d'un processus national de sélection, six commissaires kenyans ont été nommés par S.E. le Président de la République du Kenya le 22 juillet 2009 pour diriger l'institution, de concert avec trois commissaires internationaux nommés par le Groupe des Sages de l'Union africaine. Ces commissaires jouissent d'un statut comparable à celui des juges de la Cour suprême.

Au plus fort de ses opérations, la Commission employait approximativement 150 personnes et disposait d'un budget de plus d'un milliard de KES (shillings kenyans) soit environ 12,5 millions d'USD.

Basée à Nairobi mais se déplaçant fréquemment à travers le pays, la Commission assurait la direction stratégique du processus. Ses tâches comprenaient la conception du processus, le recrutement du personnel clé, la liaison avec les principaux organes et fonctionnaires du gouvernement ainsi qu'avec les organisations internationales, la collecte de fonds et la tenue d'audiences publiques, toutes tâches ayant abouti à la production du rapport final. Ce dernier a été présenté à S. E. le Président de la République du Kenya le 22 mai 2013 et largement diffusé ensuite sur Internet, dans la presse et dans les forums de discussion, des exemplaires imprimés ayant été par ailleurs remis aux membres de l'exécutif, du législatif et du judiciaire. Membre des comités des finances et de l'administration, ainsi que des communications. Commissaire dirigeant les groupes de travail chargés respectivement de la rédaction des rapports et des recherches.

Parmi les principales réalisations à mettre au compte de Mme Shava, il convient de citer sa contribution et sa participation décisives aux travaux de la Commission, lesquels ont permis d'asseoir l'autorité de cet organe après un début controversé ; l'encadrement des audiences publiques, notamment celles consacrées aux femmes et aux enfants et celles consacrées aux réfugiés ; la représentation de la Commission dans des forums publics locaux ou internationaux ; la participation active à des interventions devant le Parlement, le ministère de la Justice et le ministère des Finances ; la finalisation et la production du

rapport, ainsi que sa diffusion. Organisatrice principale et participante clé aux audiences consacrées aux réfugiés kenyans dans le camp de Kiriyaongo en Ouganda.

Juin 2003 – juillet 2009

International Alert - Administrateur principal de programmes - Grands Lacs

Fondée il y a 21 ans par Martin Ennals, ancien secrétaire général d'Amnesty International, Alert est l'OING pionnière dans ce domaine. Actuellement basée à Nairobi, au Kenya, elle poursuit des programmes à vocation régionale dans les pays de la région des Grands Lacs d'Afrique. Elle fournit une vue d'ensemble des liens entre les programmes nationaux d'Alert dans la région et les initiatives et perspectives régionales. À cette fin, elle établit des partenariats avec des décideurs politiques de haut niveau, tels que des parlementaires et des chefs religieux, avec des chercheurs et des analystes indépendants, ainsi qu'avec des organisations de recherche et de défense des femmes, afin d'influencer la paix dans toute la région. Parmi les principales réalisations, il convient de citer la transition du Forum parlementaire des Grands Lacs sur la paix – le Forum AMANI – d'un programme d'Alert à une organisation indépendante couronnée de succès. Alert a facilité la naissance du Réseau des analystes régionaux (RAN) et la coordination de son projet de recherche inaugural sur l'impact des rumeurs, des mythes, des préjugés et des stéréotypes sur les conflits. Elle a aussi coordonné un important projet de recherche en partenariat avec l'Initiative de soutien sous-régional de l'Afrique de l'Est pour la promotion des femmes (EASSI) sur la participation des femmes aux transitions politiques. Alert est également membre fondateur du Forum œcuménique des Grands Lacs – GLEF – qui réunit des dirigeants religieux de diverses confessions pour rechercher des solutions aux conflits violents qui secouent la région, tant au niveau des collectivités locales qu'à celui des responsables politiques nationaux. Alert joue un rôle essentiel dans la collecte de fonds, y compris en matière de rédaction de propositions et de liaison avec les donateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. Alert a fait pression pour obtenir le statut d'observateur à la Conférence internationale dans la région des Grands Lacs. Elle est parvenue à établir des relations avec divers dirigeants politiques et religieux pour faciliter la réalisation de ses objectifs. Elle a pris la parole lors de diverses réunions régionales orchestrées par des organisations, notamment le Forum parlementaire sur les armes légères et le Fonds d'action urgente pour l'Afrique.

Septembre 2002 – mai 2003

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Siège, Genève (Consultante)

Cheffe d'équipe, exercice de détermination du statut de réfugié (DSR) des réfugiés érythréens au Gedaref, dans le nord-est du Soudan, en vertu de la clause de cessation applicable lorsque les circonstances ont cessé d'exister. Coordination et supervision d'équipes – dans les États de Wad Medani et de Gedaref – comprenant jusqu'à 60 juristes du HCR et leurs homologues gouvernementaux, chacun étant assisté par des interprètes, des greffiers et des chauffeurs placés également sous ma supervision directe. Élaboration de plans de travail en vue d'atteindre l'objectif dans les délais impartis, fourniture de conseils sur les questions juridiques, liaison avec les responsables gouvernementaux et le coordinateur de la DSR à Khartoum, ainsi qu'avec le siège du HCR à Genève ; déplacements constants sur une zone d'environ 40 000 km, pour superviser les équipes dans les camps de réfugiés périphériques. A dirigé la première équipe ayant réussi l'exercice.

1998, 1999, 2000, 2001

A fourni divers services en qualité de consultante, notamment l'animation d'ateliers de formation sur la violence sexuelle et sexiste dans les camps de réfugiés de Kakuma et de Dadaab du HCR ; la réalisation de travaux en matière de DSR et de réinstallation pour le compte du HCR ; la rédaction de rapports et l'organisation d'ateliers pour le HCR ; l'animation d'ateliers et la réalisation de recherches pour diverses ONG telles que FIDA-Kenya.

***Septembre 2001 – août 2002**

(Congé sabbatique d'étude au Royaume-Uni - sans emploi formel)

Octobre 2000 – février 2001

Consultante pour le HCR, examinateur juridique/agent de protection, Soudan

Envoyée au Soudan pour un exercice de DSR, en vertu de l'application de la clause de cessation – opposable lorsque les circonstances ont cessé d'exister – à tous les réfugiés éthiopiens d'avant 1991,

déployés pour mener un exercice de DSR au Soudan. Nommée chef d'équipe d'abord au Wad Medani, puis au Gedaref. Après la conclusion réussie de cet exercice, déployée pour mener à bien la DSR des combattants militaires érythréens dans le camp de Shagarab. Lors de l'ouverture du bureau annexe du HCR à Kassala après des escarmouches militaires, préparation de la détermination du statut des réfugiés éthiopiens d'avant 1991 dans la région de Kassala. Pendant la période des fêtes de fin d'année, chargée d'assumer les responsabilités de l'officier de protection du bureau annexe du HCR à Es Showak, en l'absence de l'intéressé parti en congé. A mené un exercice de DSR à New Halfa et à Kassala. A contribué à la conclusion de l'exercice de DSR à Khartoum. A organisé une session de formation pour l'équipe DSR à Khartoum sur la réinstallation. A dirigé une équipe chargée de l'identification et du traitement des cas de réinstallation.

Juin 1999 – octobre 2000

***HCR, bureau de Nairobi, et centre de service régional du HCR, Nairobi
(assistante principale de protection)***

A effectué une grande variété de tâches juridiques relevant de la Division des services de la protection internationale. Sous la responsabilité du Haut-Commissaire assistante chargée de la protection, M^{me} Shava s'est occupée de tous les aspects de la protection internationale des droits des réfugiés : entretiens directs avec les réfugiés, rédaction de rapports et détermination du statut, interventions auprès des pouvoirs exécutif et judiciaire, liaison avec les bureaux du HCR dans le monde entier (ainsi qu'avec les gouvernements et les missions diplomatiques), facilitation de solutions durables pour les réfugiés telles que l'intégration locale, la réinstallation et le rapatriement volontaire.

Juin 1998 – décembre 1998

***Bureau du HCR à Nairobi (consultante en matière de sélection sur la base de critères juridiques,
coordinateur adjoint)***

Détermination du statut des demandeurs d'asile au regard du droit international des réfugiés. Remplacement, en l'absence de l'intéressé, du coordinateur de projet pour les questions juridiques et administratives.

Septembre 1997 – avril 1998

TACK International Management Consultants (consultante)

A participé à des missions de formation en matière de gestion et à la mise en place de l'unité de sélection de cadres.

***Février 1995 – août 1997**

(résidente aux États-Unis sans emploi formel)

Février 1994 – février 1995

Cabinet Archer & Wilcock, Advocates (avocate)

Consultante juridique adjointe pour la procédure de translation de propriété de grands ensembles de logements urbains. A travaillé en étroite collaboration avec l'associé principal sur les questions commerciales et successorales. A représenté l'associé principal au sein du groupe de travail du procureur général sur les médias.

Juillet 1991 – août 1993

Références de crédit pour Kenya Limited (chefe du service juridique)

Membre clé de l'équipe responsable de la création de la première agence de notation de crédit au Kenya. A dirigé le département juridique, recruté et supervisé le personnel, administré une unité commerciale.

Janvier 1990 – juin 1991

Kenya Breweries Limited (assistante du directeur de la société)

A assisté le directeur du groupe dans ses fonctions pour ce qui concerne les questions juridiques et administratives, la gestion des ressources humaines et le secrétariat.

Avril 1988 – décembre 1989

Cabinet Waruhiu & Muite, Advocates (stagiaire)

Apprentissage de la pratique juridique conformément aux exigences énoncées dans la Loi sur la profession d'avocat.

Affiliations

Law Society of Kenya

Membre

Certified Public Secretaries of Kenya

Membre

Mediation Training Institute of East Africa

Alumnus

ICGLR Levy Mwanawasa Regional Centre for Democracy and Good Governance

Membre

Kenya Women in Mining Caucus

Membre

WiLDAF - Kenya

(Women in Law and Development in Africa, une organisation panafricaine vouée à la défense des droits des femmes)

Ancienne présidente

FIDA - Kenya

(Federation of Women Lawyers – Kenya)

Membre

African Women's Leadership Institute

Alumnus

British Council

Membre

Ancienne boursière Chevening

Ford Foundation

Ancienne boursière

Young Career Women

(membre affiliée de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales)

Ancienne présidente

RÉFÉRENCES

1. M. Njoki S Ndungu
Juge
Supreme Court of Kenya
High Court Building
City Hall Way
P O Box 30041 – 00100
NAIROBI, KENYA
Tél. : +254 (0)20 222 1221
Portable : +254 (0)721 430 630
E-mail : ndungunjoki@yahoo.com

 2. SC Paul K Muite
Conseiller principal, avocat
NAIROBI, KENYA
Portable : +254 (0)733 732 801
E-mail : muite.paul@gmail.com

 3. Professeur Frank Okuthe-Oyugi
Professeur de sciences politiques
Directeur exécutif, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL)
Levy Mwanawasa Regional Centre for Democracy and Good Governance
LUSAKA
ZAMBIE
Tél. : +260 211 237 320 (ZAMBIA)
Portable : +260 978 380 200 (ZAMBIA) ou +254 722 519 801 (KENYA)
E-mail : frank.okuthe@icglr.org ou f.okuthe@gmail.com

 4. M^{me} Jane Wanjiru Muigai Kamphuis
Directrice et fondatrice
Toolkit Institute Limited
NAIROBI, KENYA
Tél. : +254 733 802 855
E-mail : Toolkit@toolkitinstitute.com
-